

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2020

Présents : G. BASSET - S. BONJEAN - S. BURGAT - C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - J.M.JAMET
- F. JOUANET - J.M LAROCHE - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - C. POMMIER - B. TRONCIN
- P.VIMONT - D. VIZIER

Absents : Michel SIMON (procuration à Didier PAQUERIAUD)

Secrétaire de séance : Florence JOUANET

Ordre du jour :

✚ Conditions d'exercice du droit à la formation des élus municipaux

Il appartient au conseil municipal de définir les modalités du droit à la formation de ses membres dans le respect des dispositions législatives et règlementaires. Il faut déterminer les orientations des formations et les crédits ouverts à ce titre. Un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune sera annexé au compte administratif.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Motion pour le maintien de Moulins Communauté et de ses communes dans le dispositif de zone de revitalisation rurale (ZRR)

Les communes membres de Moulins Communauté étaient classées en zone de revitalisation rurale ce qui leur permettait de bénéficier de divers avantages fiscaux. La loi de finances du 30 décembre 2017 pour 2018 prévoyait leur sortie du dispositif au 01 juillet 2017 mais une dérogation de la loi Montagne leur permettait de continuer à bénéficier du dispositif jusqu'au 31 décembre 2020. Aussi, il serait souhaitable de délibérer pour demander le maintien des communes de Moulins Communauté dans ce dispositif de zone de revitalisation rurale.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Bilan et approbation du compte-rendu annuel d'activité de la ZAC

Il est proposé d'approuver le bilan actualisé au 31.12.2019 ainsi que le compte rendu annuel d'activité.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Reconnaissance de l'état de calamité agricole sécheresse 2020 sur la commune de Bessay sur Allier

Pour la troisième année consécutive, le département est durement frappé par un épisode de sécheresse. Cette année, elle impacte en plus fortement les rendements de céréales et oléagineux. Plusieurs agriculteurs ont fait part des dégâts occasionnés par cette sécheresse sur leur activité et des coûts importants induits. Aussi, il est proposé de solliciter auprès de

l'Etat la reconnaissance de l'état de calamité agricole sécheresse pour l'année 2020 pour tout le territoire de la commune de Bessay sur Allier.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✦ Questions diverses

Didier Paqueriaud fait part de l'initiative de l'Association des Maires qui propose aux communes de faire un don aux villages des Alpes Maritimes durement touchées par les intempéries de ces derniers jours. Le Conseil décide de donner 1400€.

La brigade numérique de la gendarmerie nationale donnera une conférence au centre socio culturel le 28 octobre à 18h30 pour sensibiliser et conseiller la population sur les risques d'utilisation des outils digitaux (Internet notamment).

La cellule Covid a été réactivée, les personnes fragiles seront contactées prochainement. Face au désistement de dernière minute du candidat retenu pour remplacer Anaïs Barraud, directrice de l'accueil de loisirs pendant son congé maternité, la commune recherche toujours un remplaçant, quatre candidats ont été reçus à la mairie aujourd'hui.

Le projet de règlement intérieur du Conseil municipal a bien avancé, il sera présenté à un prochain conseil.

Le contrat d'apprentissage d'Evana RITA BICHARD a été rompu, celle-ci ne s'étant pas présentée à une partie des tests pour la sélection de sa formation. Leila Dubois en contrat civique au club sportif sera embauchée pour faire quelques heures à l'accueil de loisirs.

Bernard Troncin a assisté à l'assemblée générale du tir à l'arc.

Une commission de travaux a eu lieu pour mener une réflexion sur les futurs investissements dont ceux de 2021 (volets roulant, tondeuse...) Les caniveaux seront changés dans la cour de l'école par l'entreprise SABCF pendant les vacances de Toussaint. Une réflexion sera engagée pour un nouvel aménagement du cimetière dont l'accès aux personnes handicapées. Le terrain B a été traité pour le débarrasser de l'herbe invasive qui s'y est installée, il devra être réensemencé. La zone humide de la place devra être modifiée car trop consommatrice d'eau dans le contexte de sécheresse récurrente. Un projet de réserve d'eau est à l'étude, elle pourrait être installée vers le garage Martin.

Jean-Michel Laroche fait le compte-rendu du conseil communautaire et des projets en cours, deuxième pont, passe à poissons... Jean Michel Laroche précise aussi qu'une réunion sera organisée par la communauté d'agglomération au sujet de la compétence PLU avant la prise des délibérations des communes membres de l'EPCI.

Sylvain Bonjean fait part de la distribution du bulletin municipal et du relooking du site internet de la commune.

Florence Jouanet a assisté à l'assemblée générale du tarot qui reprendra ses activités le mardi après-midi.

Dominique Vizier a assisté à l'assemblée générale de l'association gymnique, le bureau est reconduit pour un an et du comité de gestion de la cantine. Le repas reste à 2€ Les finances sont saines.

Christophe Pommier a assisté à une réunion du Sictom. A partir de 2024, il y aura une obligation de tris de tous les déchets pouvant être compostés. Il propose d'étudier la mise en place de composteurs dans Bessay.

Céline Chevalier a participé avec les enfants du CMJ à un atelier photo dans le cadre du parcours Pépit.

Le RAM a repris ses activités lundi dernier avec une nouvelle animatrice Laurie Civade.

Le premier conseil d'école maternelle aura lieu le 16 octobre. Elle a assisté à l'assemblée générale de l'amicale laïque et du comité des Fêtes, ce dernier n'a plus de bureau et fera une assemblée générale extraordinaire dimanche prochain pour essayer de trouver des volontaires et éviter la mise en sommeil de cette association qui fait vivre le village.

L'assemblée générale des cyclos aura lieu le 7 novembre, Christophe Pommier s'y rendra. Il y a eu l'assemblée générale de l'association des commerçants (le marché de Noël est annulé en raison du Covid) et du club de tennis. Suite au démoussage des courts de tennis, des devis vont être faits pour la réfection du revêtement dans certaines zones.

Danielle Mousset a assisté à l'assemblée générale de la Sologne et du SMEA.

Bernard Troncin fait le point sur l'avancée des travaux du CCAB, les arrêts de chantier dus aux travaux de la RCEA retardent les travaux de Bessay, l'entreprise Colas a été retenue pour le lot voirie de la séquence 3. Des travaux de changement de canalisations doivent être réalisés par la Sologne avant la réalisation de cette séquence.

Martine Goueffon a assisté à l'assemblée générale du centre social de Jaligny. L'accueil de loisirs des vacances scolaires s'effectuera une semaine à Bessay et une semaine à Neuilly. Le soutien scolaire qui a lieu les mardis de 16h30 à 17h30 manque de bénévoles.

Les colis de Noël du CCAS seront distribués aux personnes qui n'ont pu assister au repas de mars aux alentours du 10 décembre, une réunion du CCAS doit avoir lieu fin octobre pour l'organisation de cette distribution.

A l'heure actuelle, il n'est pas possible de savoir si les activités du téléthon seront maintenues en raison de la crise sanitaire.

Le recensement aura lieu à Bessay du 20 janvier au 20 février 2021. Deux agents recenseurs seront recrutés.

Un dispositif « petite ville de demain » est mis en place pour les villes de moins de 20 000 habitants afin de les faire bénéficier d'un soutien spécifique de l'État pour leurs projets de revitalisation. Peu de commune du département seront éligibles, elles devront exercer une fonction de centralité et présenter des signes de vulnérabilité ou de fragilité pour être éligibles.

Séance levée à 21h51.